

LEDEVOIR

MONDE

Un premier cas du nouveau coronavirus a été confirmé aux États-Unis | **B 8**

ACTUALITÉS

La loi ou la force, la chronique de Manon Cornellier | **A 3**

ACTUALITÉS

L'ex-premier ministre du Québec, Jean Charest, hanté par l'enquête Mâchurer, renonce à se lancer dans la course à la direction du Parti conservateur | **A 3**



MONDE

À Davos, le climat est tendu entre Donald Trump et Greta Thunberg | **B 7**

Nouvelles données sur la chimiothérapie et l'infertilité

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, la chimiothérapie administrée à des garçons avant leur puberté risque d'affecter leur fertilité future, comme c'est le cas chez les jeunes patients pubères, révèle une étude parue dans *Plos One*. Celle-ci met également en évidence les effets délétères des anthracyclines, des anticancéreux pourtant reconnus comme inoffensifs pour la fertilité, sur l'ADN des spermatozoïdes.

Selon une « croyance bien ancrée » et véhiculée dans « la littérature scientifique », « les testicules sont dans un état de dormance avant la puberté, leurs cellules sont inactives et donc peu perturbées par l'environnement dans lequel elles baignent », souligne d'entrée de jeu Géraldine Delbès, chercheuse à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et autrice principale de cette étude.

Inspirée de la théorie de « l'origine développementale des maladies adultes, selon laquelle ce qui se passe pendant l'enfance ou durant la grossesse détermine ce qui va nous arriver plus tard en termes de qualité de la santé », M^{me} Delbès a voulu vérifier si le testicule prépubère est vraiment dormant et insensible à des composés, comme les agents de chimiothérapies qui visent des cellules en division.

Pour ce faire, en collaboration avec des collègues de l'INRS, de l'Université McGill et du CUSM, elle a analysé et comparé la concentration en spermatozoïdes du sperme et la qualité des spermatozoïdes chez des survivants adultes de leucémie ou de lymphome pédiatrique ayant été diagnostiqués avant la puberté ou après celle-ci, ainsi que chez des hommes sans antécédents de cancer.

Les chercheurs ont relevé que 33 % des survivants, autant ceux ayant reçu leur chimiothérapie avant leur puberté que ceux ayant été traités après, présentaient un nombre de spermatozoïdes très bas, voire nul, qui témoignait d'une infertilité prononcée à complète. « Comme entre 16 et 17 % des hommes de la population générale ont une faible concentration spermatique, on peut donc affirmer que la chimiothérapie semble doubler le risque d'infertilité », explique M^{me} Delbès tout en précisant que cette proportion de 33 % a aussi été observée dans les études épidémiologiques rassemblant plus de 11 000 participants de la *Childhood Cancer Survivor Study*. Cette étude américaine n'avait toutefois pas précisé l'âge au diagnostic

VOIR PAGE A 4 : INFERTILITÉ

SOCIÉTÉ

Québec élargit l'aide médicale à mourir

Véronique Hivon se désolé de voir le gouvernement ignorer les députés

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

L'Assemblée nationale n'aura pas son mot à dire sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes non en fin de vie — y compris celles atteintes de maladies mentales — qui a été décidé par le gouvernement caquiste plus de quatre mois après le dévoilement de la décision Gladu-Truchon. La co-auteure de la Loi sur les soins de fin de vie, Véronique Hivon, s'en désolé. L'avocat Jean-Pierre Ménard aussi.

« Si un jour on ouvre la loi, on fera ce qu'on appelle le ménage, en bon français — et ça se fait régulièrement —,

mais ce n'est pas nécessaire de le faire là », a annoncé la ministre de la Justice, Sonia LeBel, mardi après-midi.

La ministre de la Santé, Danielle McCann, laisse le soin au Collège des médecins et aux autres ordres professionnels concernés de modifier le Guide d'exercice et lignes directrices pharmacologiques sur l'aide médicale à mourir afin de le rendre conforme à la décision de la Cour supérieure dans l'affaire Gladu-Truchon d'ici le 12 mars prochain. « D'ailleurs, le Collège des médecins est déjà à pied d'œuvre », a-t-elle fait remarquer.

Ce faisant, le gouvernement caquiste s'évite un débat parlementaire sur des questions qu'il qualifie lui-même de « délicates ». « C'est beaucoup de tra-

voux pour simplement retirer ce critère [de fin de vie] », a poursuivi M^{me} LeBel quatre mois et dix jours après le dévoilement de la décision Gladu-Truchon.

Dans celle-ci, la juge Christine Baudouin avait déclaré inconstitutionnelles les exigences de « fin de vie » de la législation québécoise et de « mort naturelle raisonnablement prévisible » de la législation canadienne à respecter, pour recevoir l'aide médicale à mourir. L'État « force » des personnes comme Nicole Gladu et Jean Truchon à « continuer une vie qui n'a plus de sens pour elles dans des conditions qu'elles jugent indignes et au prix de souffrances intolérables », écrivait-elle.

VOIR PAGE A 2 : MOURIR

RÉFUGIÉS

Québec reverra les règles sur le dépôt des dossiers de parrainage

LISA-MARIE GERVAIS
LE DEVOIR

Refusant de porter le blâme pour le cafouillage des derniers jours, le ministre de l'Immigration révisera néanmoins le processus de dépôt des dossiers de parrainage de réfugiés et lèvera l'obligation de passer par un messenger. Il n'écarte pas non plus la possibilité de

revenir au tirage au sort ou de procéder par voie électronique.

« J'ai repris ce qui avait été fait par le Parti libéral la dernière fois, en 2018, mais je peux vous dire que la prochaine fois, ce ne sera pas par coursier », a dit le ministre Simon Jolin-Barrette lors d'un point de presse mardi matin.

« On a eu des propositions [de fonctionner] par loterie. Cela étant dit, [ce]

n'est pas la panacée, mais c'est quelque chose qu'on va regarder », a-t-il dit. Il a manifesté quelques réserves à cet égard, alléguant que le gouvernement, et aussi le fédéral, l'avait essayé puis abandonné en raison de difficultés.

Pas de loterie

Pour la Table de concertation des organismes au service des réfugiés et des immigrants (TCRI), une « loterie de réfugiés » n'est absolument pas une bonne idée. « Cette idée me fait assez peur », a déclaré d'emblée Neal Santamaria, coordonnateur du volet parrainage collectif à la TCRI.

Sur le plan de l'éthique, il éprouve aussi un certain malaise. « On choisit les réfugiés qui viennent au Canada sur des critères de vulnérabilité. C'est comme si on leur disait qu'on va leur tirer une place, un peu comme s'ils gagnaient un prix, celui d'être sortis de leurs conditions précaires », a-t-il expliqué.

VOIR PAGE A 2 : RÉFUGIÉS



Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de

spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux	B7	Idées	A7
Carrières	B4	Météo	B6
Culture	B1	Monde	B7
Décès	A4	Mots croisés	B8
Économie	B4	Sports	B6
Éditorial	A6	Sudoku	B6
Grille TV	B2		

